

Part formative des programmes d'occupation

Nom du programme	Introduction à la recherche d'emploi
Genre de programme	Développement des savoir-faire pour l'emploi (DSFE).
Personnes admises	Toute personne inscrite dans un programme d'occupation et pouvant être autorisée à travailler. Priorité est donnée aux participants des programmes préprofessionnels.
Nombre de places	40 en fonction du nombre de groupes accueillant en principe 8 participants
Intégration dans le programme possible	A chaque début de semestre sur orientation par l'animateur PO
Pré-requis et profil demandés	Avoir des connaissances élémentaires en français oral permettant de s'exprimer avec des mots simples (A 1). Participer à un programme d'occupation Être motivé à entrer dans une démarche participative visant l'acquisition de connaissances nouvelles
Organisation de l'activité	Les participants sont inscrits par les coordinateurs de programme d'occupation. Ils sont intégrés dans le programme pour une durée de 5 mois à raison de 5 demi-journées de 3 heures par mois.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• se mettre dans une dynamique tournée vers l'emploi• réfléchir à son projet professionnel et à un processus par étapes• se préparer aux conséquences d'une prise d'emploi, avoir une première approche des termes de bases d'un contrat et de la procédure administrative d'engagement• parler de son expérience dans le cadre du programme et présenter son activité• se familiariser avec une technique de recherche d'emploi propre au secteur d'activité du PO
Contenus de la formation	<ul style="list-style-type: none">• Première approche du projet professionnel : ciblage, cohérence, étapes• La fiche de salaire, le système des cessions, les notions de bases du contrat de travail, les démarches administratives d'engagement• L'explicitation des situations de travail en PO• Simulation et mise en situation de recherche de travail
Evaluation	La participation figure dans l'attestation du programme d'occupation suivi.
Lieu et horaire de l'activité	<ul style="list-style-type: none">• Lieux et horaire selon planification en fonction des horaires du programme d'occupation suivi